

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 64 (1938)  
**Heft:** 7

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*V. Modèles mathématiques de mondes économiques.* — Il serait malaisé de résumer en quelques lignes les quelque 130 pages qui constituent le cahier 508 et dans lesquelles on trouvera, après une substantielle introduction, la mise en équations des deux principes fondamentaux de la *conservation des flux de commodités* et de la *conservation des flux de valeur*.

L'application de ces principes à trois « modèles » dans lesquels les auteurs considèrent un monde économique d'abord sans aucun stock, puis avec un stock donné, les flux d'entrée et de sortie étant les mêmes, et enfin dans un monde à flux et stocks variables, fait penser à un vaste réservoir d'équilibre qui serait alimenté par un nombre considérable de conduites et qui en alimenterait, à son tour, un nombre non moins considérable. D'un tel système d'équations à  $n$  inconnues, il n'est pas question de tirer des solutions de détail, mais il est possible de déduire des lois fondamentales et d'établir, dans certaines conditions, une technique de la prévision. J. C.

## CARNET DES CONCOURS

### Concours pour un bâtiment destiné à la Banque populaire valaisanne, S. A., à Sion.

Réservé aux architectes de nationalité suisse domiciliés dans les cantons du Valais, de Vaud, de Genève, de Neuchâtel et de Fribourg, depuis au moins trois ans.

*Jury :* MM. Ed. Fatio, architecte, à Genève ; Ch. Thévenaz, architecte, à Lausanne ; H. Muller, ingénieur, à Sion, représentant du Conseil de la Banque. — *Suppléant :* M. van Berchem, architecte, à Genève.

*Terme :* 16 mai 1938.

*Récompenses :* Fr. 6500.— pour être répartis en 3 ou 4 primes. La Banque populaire valaisanne, S. A., se réserve le droit d'acheter des projets non primés, pour une valeur égale au 75 % de la dernière prime accordée.

A fournir : a) un plan de situation ; b) les plans de tous les étages, à l'échelle de 1 : 100 ; c) les façades, à l'échelle de 1 : 100 ; d) les coupes nécessaires à la compréhension du projet, à l'échelle de 1 : 100 ; e) une vue perspective, format demi-grand-aigle.

Renseignements et programme par les soins de la Banque populaire valaisanne, S. A., à Sion.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde.



ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZURICH

Gratuit pour tous les employeurs.

#### Nouveaux emplois vacants :

##### Maschinen-Abteilung.

223. *Dipl. Maschinen-Ingenieur* E. T. H. möglichst mit einiger Praxis im Patentbüro. Deutsch und französ. in Wort und Schrift. D. Schweiz.

227. *Tüchtiger Berechnungs-Ingenieur* (Hochschulabsolvent) mit langjähriger Erfahrung in Berechnung von Synchron-Generatoren und Motoren, Regelsätzen, Phasenkompensatoren und Kommutatoren. Deutsche Schweiz.

229. *Ingenieur* als technischer Direktor mit besonderen Erfahrungen auf den Gebieten des Dampfbetriebes (Elektrokessel), der Kältetechnik, Druckluft und Vacuum technik und womögl. auch auf Elektrochemischem Gebiete, für Fabrik synthetischer Riechstoffe. Westschweiz.

249. *Ingenieur* mit guten kaufmännischen und Sprachkenntnissen für Bureau und Reisetätigkeit in technisches Verlagsgeschäft. Westschweiz.

253. *Dipl. Elektro-Ingenieur* mit etwischen praktischen Erfahrungen, zur Einarbeitung als Fabrikationsleiter einer Fabrik elektr. Apparate. Beteiligung erwünscht. Ostschweiz.

259. *Maschinen-Ingenieur* od. Techniker für die Konstruktion von Transportanlagen. Deutsche Schweiz.

261. *Elektro-Ingenieur* od. Techniker ideenreiche, tücht. und erfahrene Kraft für selbständige Arbeiten in thematischen Darstellungen zu Ausstellungszwecken. Elektrizitätswerk der Ostschweiz.

##### Bau-Abteilung.

232. 2 tücht. Eisenbeton-Zeichner od. Techniker per sofort. Ing. Bureau Süd-Deutschland.

236. *Architecte ou Technicien-architecte* expérimenté, sachant travailler d'une façon indépendante, âge jusqu'à 35 ans. Pratique du service d'administration désirée. Langue maternelle française, bonne connaissance de l'allemand. Offres jusqu'au 29 mars.

246. *Dipl. Bau-Ingenieur* mit einigen Jahren Praxis auf dem Gebiete des Wasserbaues. Dauerbeschäftigung bei staatlichem Unternehmen in nahen Orient.

248. Jüngerer *dip. Bau-Ingenieur* möglichst ledig. mit Praxis im Wasserbau. Naher Orient.

186. *Dipl. Ingenieur und dipl. Techniker* mit Praxis im Stahl-Hoch- und Brückenbau oder im Kranbau. Eisenkonstruktionswerkstätte in Süd-Deutschland, Nähe Schweizergrenze.

212. *Ingenieur* od. Techniker mit langjährigen Erfahrungen in Tiefbohrungen und Injektionen zur selbständigen Leitung von Baustellen im Ausland.

## DOCUMENTATION - ÉCHOS

Régie : ANNONCES SUISSES S. A., à Lausanne, 8, Rue Centrale (Pl. Pépinet) qui fournit tous renseignements.

### Portrait de « l'entrepreneur ».

L'« entrepreneur » vu par M. Auguste Detoeuf, ancien élève de l'Ecole polytechnique de Paris, ancien ingénieur au Corps français des Ponts et Chaussées, lui-même « entrepreneur », et non des moindres, puisqu'il est titulaire d'un très haut poste directorial dans une Société de constructions de machines électriques.

Le passage suivant est extrait d'une conférence, faite sous les auspices des « Nouveaux Cahiers » et reproduite partiellement dans « X-Crise », l'organe — auquel nous avons déjà fait plusieurs emprunts — du « Centre polytechnicien d'études économiques » (Paris).

« ... Je ne sais pas s'il y a parmi vous beaucoup d'entrepreneurs, au sens de l'économie politique, c'est-à-dire de gens qui exploitent un commerce, un atelier, une industrie où ils ont mis leurs ressources. Pour quelques métiers faciles, combien de métiers difficiles ! Quelle lutte constante, acharnée ! Les entreprises ne périclitent pas parce que l'homme qui les dirige n'est pas assez intelligent, mais seulement parce qu'il n'est pas assez combatif, assez résistant. L'entrepreneur est en lutte avec ses fournisseurs pour obtenir d'eux le moindre prix, avec ses clients pour arracher leurs commandes et les traiter avec bénéfice, avec ses concurrents qui essaient de lui prendre sa clientèle et à qui il essaie de prendre la leur, avec son personnel qui voudrait être mieux traité qu'il ne l'est, avec la matière pour tirer d'elle mieux qu'il n'en tirait la veille, avec son orga-

nisation pour qu'elle soit moins coûteuse et plus efficace. Il a besoin chaque jour d'une idée nouvelle, d'une volonté nouvelle, d'une action nouvelle. Il peut gagner, dans certains cas, beaucoup d'argent ; il peut aussi se ruiner. Mais pour arriver à l'un, pour éviter l'autre, il est dans cette situation affreuse : *il est son propre chef*. Cela paraît délicieux car étant son propre chef il pourrait décider de ne rien faire. Mais il peut tout décider *hors cela*. Il faut qu'il travaille, non d'un travail sûr, d'un travail qui lui est bien défini et qu'il suffit de faire avec soin pour en toucher le salaire, mais d'un travail qu'il doit inventer, qu'il est obligé d'inventer et qui peut-être ne sera pas payé. Sorti du bureau ou de l'atelier, il n'a pas fini sa tâche : il faut qu'il pense au lendemain, à l'échéance prochaine qui pose des problèmes, à l'étude qu'il a réclamée et qu'on ne lui a pas fournie, au client qui l'a mal reçu et qu'il faudrait trouver le moyen de faire revenir sur son opinion, à la machine dont le rendement est mauvais et qu'il faudrait transformer sans que ça coûte trop cher. Certes, s'il fait ce métier, c'est qu'il l'a voulu — et il a au moins le plus souvent l'estimable avantage de gagner largement sa vie. Mais gagner sa vie, c'est lutter constamment, sans arrêt, contre l'univers entier et contre lui-même.

» Cette nécessité de lutte le façonne : esprit de lutte qui n'est pas sans danger, car lorsqu'il s'agit de défendre sa peau, on risque fort de pas ménager la peau des autres. Le gain devient de tout la justification ; et il faut une morale bien solide, une opinion publique

bien sévère pour maintenir dans des règles sociales ce jeu mortel. Mais esprit de lutte nécessaire, car il est l'élément central du progrès ; que dis-je ? la sauvegarde de ce qui est acquis... »

## L'observation graphique économique et financière.

L'utilisation des graphiques par les capitalistes réfléchis, soucieux de la surveillance de leur portefeuille, se justifie par les considérations suivantes : En premier lieu, il est extrêmement utile de se tenir au courant des grands mouvements généraux, des tendances qui entraînent la Bourse dans son ensemble. Or, en raison de la complexité des variations journalières que l'on peut constater sur un marché important, il est très difficile de dégager ces tendances de la simple lecture quotidienne des cotés, alors qu'elles ressortent au contraire d'un simple coup d'œil jeté sur un graphique convenablement établi.

Mais, pour répondre à leur objet, les courbes doivent être toutes comparables entre elles, par conséquent être toutes établies à une même échelle standard proportionnelle, de façon qu'une même différence de niveau indique toujours une hausse ou une baisse identique par rapport au capital placé. Ce sont effectivement les variations proportionnelles qui sont à l'origine des bénéfices ou des pertes. Une hausse de 300 fr. sur un titre coté 1000 fr. est plus importante qu'une hausse de 2000 fr. sur un titre coté 10 000 fr. Cette donnée essentielle, évidente, n'en échappe pas moins au lecteur des cotés et des graphiques courants qui déforment la réalité des phénomènes.

« L'Observation Graphique » tient à jour et analyse une grande quantité de courbes qui répondent à cette nécessité d'une représentation rationnelle et correcte des variations relatives.

Pour l'interprétation des graphiques, il a été créé un dispositif visuel très simple : l'« Obgraph breveté S.G.D.G. », permettant la lecture instantanée des pourcentages de hausse ou de baisse de toute valeur, entre cours et dates quelconques.

Indépendamment de l'étude ainsi conçue de courbes journalières, hebdomadaires et mensuelles, de nature à permettre d'observer les fluctuations à court terme, moyen terme et long terme, « L'Observation Graphique » dispose de fiches mises à jour, sur les valeurs cotées sur le marché de Paris et certaines sur les marchés étrangers ; elle poursuit en outre l'étude graphique des fluctuations des indices boursiers, des matières premières, prix de gros, changes, et de nombreux indices économiques essentiels : production, commerce extérieur, compensation, opérations de bourse, marchés monétaires, etc., dont l'observation est et restera toujours indispensable à la réunion des éléments essentiels aux déterminations à prendre.

*L'Observation Graphique Economique et Financière*<sup>1</sup> dans sa publication donne la synthèse des éléments étudiés, publie des courbes graphiques rationnelles et continues, qui permettent au lecteur par un simple coup d'œil d'être fixé sur la réalité des fluctuations relatives.

## XXII<sup>me</sup> FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS

La 22<sup>me</sup> Foire suisse d'échantillons qui se tiendra, à Bâle, du 26 mars au 5 avril 1938 sera l'occasion, pour 1200 entreprises industrielles et artisanales, de présenter leurs produits en une synthèse saisissante et de faire apprécier par le visiteur du pays et de l'étranger les progrès réalisés dans le domaine de la fabrication.

L'une des caractéristiques de ce grand marché annuel de la production suisse est qu'il doit conserver un caractère national tout en s'imposant à l'attention de l'étranger, s'il veut atteindre son but et réaliser les espérances mises en lui par l'industrie et l'artisanat.

L'exiguité territoriale de la Suisse nécessite non seulement une solidarité étroite, agissante et méthodique de tous les milieux économiques du pays, mais encore l'instauration d'une politique commerciale tendant à développer l'exportation de ses produits. Le principe même de la Foire suisse d'échantillons, de limiter la participation des exposants aux seules maisons établies dans le pays, souligne encore la nécessité d'unir toutes les branches de l'économie nationale. Par ailleurs, la situation avantageuse conquise par la Suisse dans le trafic d'exportation et la qualité reconnue de ses produits ne pouvaient manquer de désigner à l'attention et à la considération de l'étranger cette importante manifestation de la production industrielle suisse.

<sup>1</sup> Paris, 1, rue Taitbout. - Directeur: M. RAOUL BONNET, ingénieur E.P.C.

Suivant ces principes économiques et afin de procurer au visiteur un aperçu ordonné, la Foire suisse d'échantillons se répartit en 21 groupes.

Sous le rapport de la participation, la réunion de 1938 n'a rien à envier à celles des années précédentes.

Parmi les « groupes », celui de l'industrie électrique est tout particulièrement intéressant pour l'acheteur et le visiteur étrangers. Ceci toutefois sans préjudice pour les autres groupes, dont la présentation abondante et infinité variée est digne également d'inspirer le plus vif intérêt.

Les *Foires professionnelles et Sections spéciales* font désormais partie intégrante du programme traditionnel de la Foire suisse d'échantillons, afin de mettre plus en évidence certaines branches d'industrie d'une importance exceptionnelle.

Il s'agit de la 8<sup>e</sup> *Foire de l'Horlogerie* qui réunit, cette année, une participation remarquable groupant les marques de fabrique les plus connues de l'industrie horlogère suisse, à tel point que cette manifestation peut être considérée à juste titre comme le plus important marché horloger du continent. L'activité du bâtiment, une des industries-clés de l'économie suisse, a déterminé, depuis plusieurs années, l'institution d'une *Foire de la Construction* toujours très fréquentée. Une autre manifestation professionnelle d'un très vif intérêt pour le spécialiste est la *Foire du meuble, section de gros*. Une participation intéressante à la *Foire de machines-outils* permet de se convaincre combien la Suisse a su s'assimiler rapidement les progrès réalisés dans la technique de la construction des machines en général et des machines-outils en particulier, ce qui lui assure une place honorable dans ce domaine.

Le groupe des produits textiles se complète comme chaque année du *Salon de la mode*, exposition de toilette féminine d'une discrète élégance et d'un haut intérêt. Au nombre des Sections spéciales, citons encore celle de la *Propagande touristique*, sensiblement développée et organisée suivant un principe nouveau, qui constitue une présentation importante destinée surtout aux visiteurs étrangers. Enfin, une innovation pour la Foire de 1938 est la section spéciale de thérapeutique familiale « Pour soigner vos malades » et son prolongement « Pour votre santé », qui attireront l'attention générale des acheteurs et des visiteurs par leur présentation ingénieuse et l'évidence de leur actualité.

**AUTOPHON S. A.** *Fabrique spéciale pour installations de téléphones, appareils de signalisation et radio.*  
Halle I, Stand 94 ; Halle III, Stand 560.

*Autophon S. A.*, Soleure, manifeste son activité dans le domaine du courant faible, de l'amplification et de la haute fréquence par une collection d'appareils caractéristiques.

Toujours davantage, on a recours aux ressources de la technique moderne pour l'organisation d'une entreprise ; les appareils de téléphone, de signalisation lumineuse et de signalisation par chiffres qui sont exposés revêtent donc une importance toute particulière pour les hôtels, cliniques, usines, maisons de commerce, administrations. Le « *Télérapide* » est une innovation dans le domaine de la téléphonie pour faciliter l'établissement des communications. De plus en plus, les *installations de signaux lumineux et de signalisation par chiffres*<sup>1</sup> — et parmi celles-ci plus spécialement les *installations de recherche de personnes* — sont mises au service de l'exploitation rationnelle des fabriques et entreprises commerciales. L'exposition est complétée par les *installations de protection aérienne et d'alarme*, en particulier à l'usage de la défense aérienne de l'industrie ; les *installations d'avertissement d'incendie et de protection contre les cambriolages et attaques à main armée* ; les *installations d'horloges électriques*.

Le domaine de l'amplification et de la haute fréquence est représenté de manière fort intéressante par : les *installations d'amplificateurs et de haut-parleurs*<sup>2</sup> ; les *installations d'amplification pour personnes faibles d'ouïe* ; les *appareils de contrôle et les postes récepteurs et émetteurs*. Il n'y manque pas les *appareils de radio* et les réputés *télédiffuseurs AUTOPHON*, ainsi que différentes *combinations* de ces postes.

Un bâti de sélecteurs de programmes pour installations de télédistribution mérite une mention spéciale. *Autophon* est le fournisseur de tels appareillages pour l'Administration des téléphones et les établissements privés, en particulier les sanatoria, hôpitaux, hôtels, apartment-houses.

<sup>1</sup> Voir *Bulletin technique*, du 19 juin 1937, page 176.

<sup>2</sup> Voir *Bulletin technique*, du 11 septembre 1937, page 254.